

CICAD

29^e salon du livre et de la presse de Genève

L'allée G
commence ici
L'allée
SUD

DISCOURS
D'ALAIN BRUNO LEVY

APERÇU DES TABLES RONDES

ANTISÉMITISME 2.0
NOSTRA AETATE
AFFAIRE GURLITT
HUMOUR JUIF

CICAD



La CICAD tient à adresser toute sa gratitude aux mécènes et donateurs dont l'indispensable soutien a permis l'organisation de cet événement ainsi qu'à ceux qui ont souhaité rester anonymes:

RASHI FOUNDATION

FONDATION
EDMOND J.
SAFRA

SELVI
& CIE
SOCIÉTÉ ANONYME

**L'INAUGURATION
EN IMAGES!**

**PÉDAGOGIE,
INFORMER
POUR LUTTER**

du 29 avril au 3 mai 2015

CICAD

Sommaire

Discours d'Alain Bruno Levy	05
Quelques chiffres...	06
Inauguration	08
Tables rondes	16
Pédagogie	36
- Ateliers de dessin	21
- Conte	25
Librairie	40
Cultures juives	42
- Atelier de calligraphie	42
- Atelier culinaire	36
Interviews	48
Le comité d'organisation	52
Remerciements & comité	54

Retrouvez l'ensemble de la programmation en images sur la page officielle Facebook La CICAD au Salon du livre de Genève, les interviews et vidéos des tables rondes sur la chaîne youtube «cicadch» et d'autres informations sur www.cicad.ch, rubrique La CICAD en action/Évènement



Alain Bruno Lévy - Discours d'ouverture du salon

Alain Bruno Lévy,
Président de la CICAD

« La CICAD participe pour la deuxième année à cette manifestation renommée et vous serez peut-être surpris d'apprendre que certains groupes extrémistes ont cherché à exercer des pressions pour contrer notre venue, ce qui n'a pas manqué de renforcer notre détermination à être présents afin d'assumer la mission qui nous a été confiée de lutter contre l'antisémitisme et toute forme de discrimination.

«La CICAD continue à inscrire son action dans une approche moderne de la lutte contre l'antisémitisme notamment par la pédagogie et une ouverture à la Cité»

En Europe on constate une importante recrudescence de l'antisémitisme. En Suisse aussi, la CICAD a recensé en 2014, 270 actes antisémites, contre 151 en 2013 soit une augmentation de près de 80%. Nous nous devons de développer nos moyens d'actions toujours et encore.

Les récents attentats en Europe ont conduit plusieurs Etats à mettre en place des plans d'action pour lutter contre l'antisémitisme et assurer la sécurité des communautés juives, notamment en France, en Angleterre et en Allemagne.

La Suisse n'est pas à l'abri des menaces comme en témoignent de récents communiqués de presse du service des renseignements de la Confédération. Il n'est pas certain que nos autorités soient suffisamment armées pour répondre à toutes éventualités.

Il est du devoir de nos autorités de prendre toutes les mesures pour lutter avec nous contre toutes formes de discrimination. Cela pour assurer que notre démocratie reste ouverte et respectueuse de toutes les différences.

La CICAD appelle ainsi les autorités à se mobiliser, à adopter et à financer toutes les mesures législatives et administratives nécessaires à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Il n'est pas concevable que l'article 261 bis du Code pénal qui est la norme réprimant la discrimination raciale soit abrogée comme certains l'on demandé. Il est essentiel que soient renforcées les mesures de sécurité protégeant les communautés qui sont visées et celles-ci ne sauraient assurer seules leur défense. »

La CICAD au salon en quelques chiffres...



COMMUNICATION

5000 vues du clip promotionnel
80'000 consultations de notre page Facebook pour l'événement
10'000 newsletters spécifiques au Salon envoyées
3'000 brochures d'information et programmes distribués

PARTICIPATION

95'000 visiteurs au 29^e Salon du livre et de la presse de Genève
7500 participants accueillis sur le stand de la CICAD
500 enfants et adultes participants aux ateliers
«Dessiner pour vaincre les préjugés»
Participation de plus de 80 intervenants suisses et internationaux

PROGRAMMATION

14 tables rondes sur des thèmes mobilisant l'association
15 ateliers « Dessiner pour vaincre les préjugés »
1 Conte
5 ateliers de calligraphie
Un choix de plus de 120 ouvrages de référence
Une dizaine de séances de dédicaces



La CICAD au Salon du livre a retrouvé un public enthousiaste. Avec plus de 60% d'activités supplémentaires, la CICAD avait mis la barre haute pour sa deuxième participation au Salon du livre et de la presse de Genève du 29 avril au 3 mai 2015.

La participation de la CICAD à cette manifestation culturelle de renom, qui accueille près de 100 000 visiteurs, est essentielle pour Me Alain Bruno Lévy, Président. Cette action de sensibilisation s'inscrit dans la volonté de la CICAD de lutter contre l'antisémitisme avec une approche toujours plus moderne.

« L'éducation est essentielle pour lutter contre l'ensemble des préjugés et je crois que s'adresser aux jeunes avec des moyens de communication qui sont les leurs est probablement une garantie de succès pour la mission que nous voulons remplir. Nous voulons dialoguer avec le public. »

Inauguration

Soirée d'ouverture

À l'occasion de la soirée inaugurale, le Comité, membres de l'association, représentants religieux, personnalités politiques et journalistes sont venues nombreux assister à l'ouverture officielle. Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD a, par son discours, tenu à souligner l'importance pour la CICAD d'inscrire pour la deuxième année consécutive son action dans une approche moderne de la lutte contre l'antisémitisme notamment par la pédagogie et une ouverture à la Cité. « C'est le sens de notre présence à ce salon qui attend près de 100'000 visiteurs et qui est une plateforme idéale pour informer le public sur ce qu'est le judaïsme à la fois une religion, une éthique, une philosophie, une culture voire un mode de vie. »



Laurent Selvi et Jean-Marc Brunschwig



Laurent Selvi, Irma Selvi, Marina Benezra et Suzanne Selvi



Roger Chartiel et Danielle Benaroch



Martin Veil-Picard et Olivia Bennaim-Selvi



David K. Wollach et Jean-Claude Lévy



Sabrina Cohen-Dumani



Carole Kittner, Chantal Kittner et Jean-Marc Brunschwig



Annie et Roger Chartiel



Michel Gabuka, Alain Bruno Levy et Pierre Karemra



Svetlana Vinitski et Daniel Fradkoff





Philippe A. Grumbach et Karen Grumbach



Daniel Fradkoff et Alexander Dembitz



XXXX



XXXX



David Hadzis et Yves de Matteis



Jean-Marc Brunschwig, Sabine Simkhovitch-Dreyfus et Ron Aufseesser



Bernard Schwok et Daniel Treves



Adeline Beaux



Gültin Ephrati



Le diner en images

Lors du diner qui a suivi les invités et membres ont pu inscrire quel serait leur souhait pour lutter contre l'antisémitisme et accrocher leur vœux sur un Olivier. En deuxième partie de soirée, les convives ont pu assister aux improvisations de l'humoriste Philippe Cohen.



Kati Dembitz



Jean-Claude Lévy et Alain Bruno Lévy



Maurice-Ruben Hayoun et Danielle Moos



Maurice Ephrati, Johanne Gurfinkel et Elie Bernheim



XXXX Buhagiar et Sylvie Buhagiar



Gültin Ephrati, Victor Gani, Sabrina Cohen-Dumani et Marianne Gani



Caroline Puder (-Lévy) et Yarom Ophir



Madeleine Lawi, Alain Bruno Lévy, Caroline Puder(-Lévy) et Solly Lawi



Mathias Laurent



Alexander Dembitz



Philippe Cohen



Johanne Gurfinkel



Alain Bruno Lévy



Alain Bruno et Alice Lévy



David K. Wollach



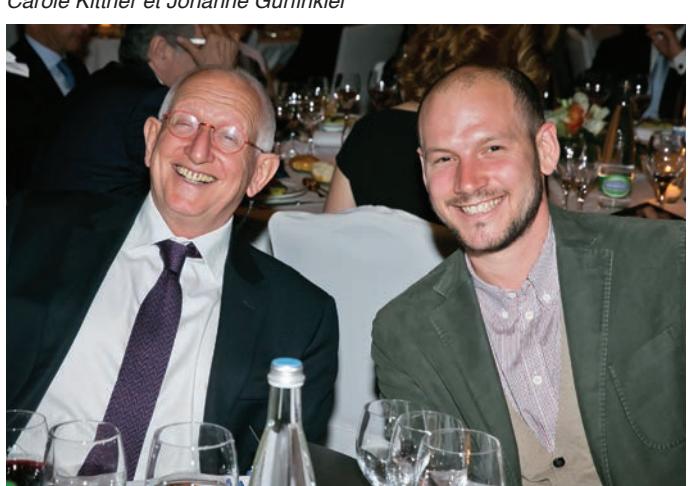
Anja Lévy



Carole Kittner et Johanne Gurfinkel



Danielle et David Benarroch



Gerson Waechter et Jérémie Waechter



Maurice Ephrati et Philippe A. Grumbach,



Karin et Dominique Rivollet

Tables rondes

UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE

Les quatorze tables rondes réparties sur cinq jours ont permis aux spécialistes comme aux néophytes d'aborder un très large éventail de sujets: la liberté d'expression, l'affaire Gurlitt et la problématique de l'art spolié en Suisse, la dédiabolisation du nazisme et l'antisémitisme 2.0 ou encore le rôle d'internet et des réseaux sociaux. Plus de quatre-vingts intervenants suisses et internationaux, journalistes, historiens, politiciens, responsables religieux et artistes ont participé à ces débats. Plusieurs milliers de personnes ont avec intérêt assisté à leurs joutes verbales et leurs échanges animés.



Antisémitisme 2.0: le rôle d'internet et des réseaux sociaux

Stéphane Benoit Godet: Nous constatons une libéralisation de la parole sur les réseaux sociaux. Celle-ci était relativement policée et auto-disciplinée auparavant, aujourd'hui elle s'est libérée. Nous entendons régulièrement des gens qui tiennent un discours très extrémiste essayant de lancer des discussions sur les réseaux officiels des médias ou dans les pages de commentaires des médias, et nous avons plus en plus de mal à les contrôler. Il y a un énorme travail de modération à faire pour des raisons légales. La décision du Tribunal fédéral dit bien que non seulement les médias ont une responsabilité vis-à-vis de ce qu'ils disent, mais aussi de par les commentaires publiés sur leur site. C'est également le travail du journaliste de synthétiser, de recueillir l'information et de la trier. Editer le courrier et la parole du public fait partie de la mission des médias. Il faut prévoir un moyen de réguler les paroles haineuses sur internet qui peuvent rapidement devenir incontrôlable. C'est évidemment problématique en termes de liberté d'expression.

Jean-Christophe Schwaab: L'anonymat est quelque chose de légitime et important en démocratie. Bien souvent les gens pensent que tout est permis sur internet car ils agissent sous pseudonyme. Cela libère la parole au-delà de l'acceptable. Il y a de plus en plus de cas où l'on passe du débat d'idée à la planification d'actes violents, concrets sur des réseaux sociaux. La politique peut agir de deux manières, tout d'abord en défendant les normes pénales; la norme pénale antiraciste est malheureusement sous le feu de la critique, notamment dans l'extrême

droite de l'échiquier politique, mais pas uniquement. Il faut absolument défendre cette norme, mais aussi la renforcer. Le droit pénal va résoudre tous les problèmes. Je suis plutôt de l'avis que l'éducation, un certain contrôle de la part des médias pourra réellement faire changer les choses.

De gauche à droite :
Stéphane Benoit Godet
Jean-Christophe Schwaab
Sacha Reingewirtz, Tobias Bolliger, Marc Berrebi

Sacha Reingewirtz: Les discours de haine profitent de cette exposition nouvelle offerte par les réseaux sociaux. Autrefois les discours négationnistes ou radicaux étaient cantonnés dans des librairies interdites. Aujourd'hui, le revers de la médaille de la formidable opportunité d'expression qu'offre internet à chacun de rentrer dans un débat démocratique, de rentrer dans le débat des idées, donne également beaucoup de place à des théories radicales. Il faut responsabiliser les réseaux sociaux. Il faut un activisme des réseaux sociaux avant même l'application du droit pénal. Pourquoi pas une régulation par les utilisateurs ? Les réseaux sociaux produisent de l'indifférence. Certaines personnes prennent ces discours antisémites sur internet à la légère, car ils sont confrontés à ces contenus plus facilement de nos jours. Il y a une banalisation des préjugés racistes et antisémites évidente.

Tobias Bolliger: La norme sur le racisme n'est pas souvent appliquée en Suisse. On ne surveille pas assez activement les propos antisémites, car nous n'avons pas de ressources. Si nous avons connaissance d'un forum et heureusement des gens nous annoncent de tel faits, nous agissons. Si nous ne sommes pas capables de démontrer qu'une personne est en danger, nous pouvons difficilement faire quelque chose. Notre but est de trouver des preuves qui montrent qu'il faut agir car un risque réel existe.



« Dans le cadre de ce débat sur l'Antisémitisme 2.0, trois points ont été dégagés :

- Il y a une augmentation de l'antisémitisme sur Internet et elle passe par les réseaux sociaux et les contributions aux forums de discussion.
- La forme d'antisémitisme qui se développe est le « complotisme ».
- L'Antisémitisme 2.0 est un des chemins qui mène à l'antisémitisme actif car d'une part Internet devient un lieu de rendez-vous sur lequel peut être lancé l'injonction de passer de la parole aux actes et d'autre part parce qu'en banalisant la haine du juif, on rend légitime la violence à son égard

Des progrès ont récemment été accomplis, mais il faut les accentuer car ils ne suffisent pas à enrayer la progression de l'Antisémitisme 2.0».

Marc Berrebi, membre du Comité CICAD et modérateur du débat Antisémitisme 2.0: le rôle d'internet et des réseaux sociaux.



Marc Berrebi

À retenir...

• **Davantage de moyens sont nécessaires pour faire face à l'ampleur de cet antisémitisme 2.0**

• **Il faut une identification des auteurs des commentaires pour qu'ils sachent, qu'ils peuvent aisément être poursuivis en cas d'infraction à la loi.**

• **Il est important de responsabiliser les diffuseurs.**

Antisémitisme et antisionisme, les deux faces d'une même médaille ?

Emmanuel Deonna: L'antisémitisme et l'antisionisme n'ont pas la même signification. Il est vrai que certains discours antisémites peuvent se cacher derrière une rhétorique antisioniste, mais il existe également des formes d'antisionisme qui sont banales et qui correspondent à une critique plus générale du nationalisme puisque le sionisme n'est qu'un nationalisme juif parmi d'autres. Il y a une critique du sionisme qui est bénigne, parfois aussi légitime, d'autant plus si on se place dans une perspective de l'autre, et là je fais référence aux palestiniens qui depuis 1967 ont à subir l'occupation israélienne. Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il y a parfois des critiques qui sont formulées de manière obsessionnelle, notamment dans le cadre onusien et je comprends ce racisme qui se cache derrière l'antisionisme. En revanche, je ne suis pas d'accord pour dire que toutes critiques d'Israël reviennent à de l'antisémitisme. On a le droit de critiquer un nationalisme, à ce qui ressemble à une politique d'apartheid depuis 1967. Dire qu'Israël procède à une politique d'apartheid à partir de 1967 n'est pas la même chose que dire qu'Israël est un état d'apartheid ou dire que le sionisme est un colonialisme.



Philippe Grumbach:

Israël est le seul pays démocratique au Moyen-Orient. Aujourd'hui on ne parle plus de complot juif mais de complot sioniste, notamment chez les négationnistes et les antisémites. On peut tout à fait critiquer la politique du gouvernement israélien sans être taxé d'antisémite. En revanche, je ne suis pas d'accord lorsqu'on dit critiquer l'Etat d'Israël en remettant en cause les fondements de cet Etat. Israël est montré comme étant le Juif des nations, c'est la raison pour laquelle il faut combattre ces amalgames. Il est essentiel de s'élever contre ces manifestations qu'on appelle à la mort des juifs, seulement 70 ans après la libéralisation des camps. Il faut combattre non seulement l'antisémitisme, mais aussi l'antisionisme.

Jacques Tarnero: L'antisionisme c'est le déni de la légitimité d'Israël à être. C'est le refus de considérer que le peuple Juif a le droit à un Etat. L'obsession de refuser ce droit aux juifs, mais pas aux autres peuples est antijuive. L'alibi progressiste de la haine des juifs s'appelle l'antisionisme. La critique de la pratique du gouvernement d'Israël n'est pas être antisioniste ou antisémite. Il n'existe pas d'autres pays au monde qui soit l'objet à ce point d'une telle obsession visant à dire « vous n'avez pas le droit d'exister ». Il n'existe pas de plus grand crime aujourd'hui que d'être sioniste. La naziification d'Israël est quelque chose d'obscur et d'indigne. Dire qu'Israël est un Etat d'apartheid est une infamie, mettre un signe égal entre l'étoile juive et la croix gammée est une autre infamie. Le statut d'Israël est un fantasme pour certaines personnes et

De gauche à droite :
Emmanuel Deonna, Philippe A. Grumbach, Jacques Tarnero, Hillel Neuer, Lauren Rose, Laurent Selvi

c'est rendre service à personne de blâmer Israël sous n'importe quel prétexte. Il faut comprendre que ce qui menace aujourd'hui Israël, menace l'Europe toute entière. Pourquoi y a-t-il une exigence absolument impitoyable à l'égard d'Israël alors que lorsque les arabes s'entretiennent cela paraît absolument normal? Il y a là un regard méprisant, néo-colonialiste de la part des médias. Le seul coupable est systématiquement Israël.

Hillel Neuer: Il y a une volonté de cacher l'antisémitisme derrière l'antisionisme. Aujourd'hui être sioniste en Israël, c'est être patriote et il y a différentes façons de l'être. Ce qui très important c'est de critiquer l'État dans lequel on vit. Critiquer Israël est même une manière d'être sioniste. L'effort de diaboliser Israël n'a pas commencé dans les années 70, mais bien avant. Après 1967, on a trouvé un prétexte pour critiquer Israël et diaboliser les juifs. Ce qu'on a reproché aux nazis, on le reproche aujourd'hui à Israël.

« Il était intéressant pour moi d'animer la table ronde « antisémitisme et antisionisme » à plusieurs titres : c'est un sujet absolument central dans l'identification et le combat contre l'antisémitisme contemporain ; les éminents participants ne partageaient pas, et de loin, la même vision. Une discussion qui a permis à la CICAD de traiter de cette question brûlante auprès d'un public aussi éclectique que peut l'être celui des visiteurs du Salon du Livre. Créer un lieu de débat en dehors des cercles habituels d'audience me paraissait le « challenge » le plus intéressant. Au final, la table ronde fut à la hauteur de ce débat complexe. Nous avons pu assister à un échange contradictoire, souvent vif, mais où chacun a pu s'exprimer et apporter son éclairage. Les prises de parole des participants ont permis d'offrir une discussion riche sur le fond. Sans jamais évacuer les questions sensibles, les participants ont permis au public de bénéficier en près d'une heure et demie d'un débat d'une grande densité et sans langue de bois. » **Laurent Selvi**, membre du Comité et modérateur du débat Antisémitisme et antisionisme, les deux faces d'une même médaille?



À retenir...

• **Toute critique d'Israël n'est pas de l'antisémitisme. En revanche, l'antisionisme est de l'antisémitisme. Il offre un alibi, une nouvelle façade à l'antisémitisme.**

• **Il y a un danger d'amalgame entre les juifs et les israéliens où les juifs sont désignés comme responsables de la situation au Proche-Orient.**

• **Les mythes fondateurs de l'antisémitisme sont souvent utilisés pour décrire la situation en Israël.**

Quel est le rôle des politiques dans la prévention de l'antisémitisme en Suisse?

Guillaume Barazzzone:

Si la CICAD ne décomptait pas chaque année le nombre d'actes antisémites, on ne pourrait pas démontrer qu'il y a une augmentation. C'est un fait, les actes antisémites augmentent. Au-delà de la recrudescence même, la banalisation de ces actes est inquiétante. Je considère l'article 261 bis essentiel. Ce serait utile que des associations telles la CICAD puissent se porter partie civile pour faire valoir leurs droits. C'est bien d'avoir une norme, or c'est encore mieux quand elle peut être mise en œuvre et qu'il y a un travail de veille. Il serait très utile d'avoir la possibilité de pouvoir mettre en œuvre ces normes afin de lutter efficacement contre l'antisémitisme.

Christian Van Singer: Ces augmentations sont malheureusement liées à des événements de politique internationale. Chaque fois qu'un conflit se ravive entre les israéliens et les palestiniens, il y a une recrudescence des actes antisémites dans toute l'Europe, mais aussi en suisse.

David Bonny: Certains jeunes voient tout ça presque comme un modèle, nous connaissons le triste exemple de Dieudonné. Cela engendre un climat qui n'est pas serein. Certains partis gagnent des parts de marché en jouant avec cette politique. Au niveau suisse, les statistiques sont inquiétantes.

Roger Golay: Il y a une montée de l'antisémitisme dans notre pays. Pas une région n'est épargnée. Cette recrudescence est très présente notamment chez les plus jeunes qui se libèrent sur les réseaux sociaux. Il est essentiel que le politique adapte les mesures en fonction de la réalité des événements. C'est son rôle de prévenir ou de réprimer. Le politique doit être prudent face à la banalisation des actes antisémites. Il doit y avoir des travaux de mémoire à l'école afin de ne pas oublier, c'est très important.

À retenir...

- **Le politique doit adapter les mesures en fonction de la réalité des événements**
- **Il faut accentuer les prises de positions publiques et les mesures concrètes de la part des responsables et élus politiques.**
- **Favoriser la coordination des différents acteurs entre les communautés, les autorités, les citoyens et les diverses institutions œuvrant dans la lutte contre l'antisémitisme.**



De gauche à droite :
Roger Golay, Christian Van Singer, Guillaume Barazzzone, David Bonny, Pierre Ruetschi

Les exils séfarades

Victor Gani : La Révolution égyptienne a commencé en 1952 avec le coup d'État du Mouvement des officiers libres dirigé par Nasser, et la situation s'est gâtée. Jusqu'en 52, nous n'avions pas cette notion de soumission, de statut de citoyen de deuxième zone. Les différentes communautés juives et non-musulmanes étaient dans un statut presque colonial par rapport à la population locale. Nous étions d'ailleurs pas tous citoyens, beaucoup avait la citoyenneté européenne. Si je me réfère à ma famille, nous n'étions pendant longtemps rien du tout, c'est-à-dire apatride. Mes parents cherchaient à acquérir la nationalité égyptienne, qu'ils ont réussi à obtenir vers la fin de notre séjour. Lorsque nous avons quitté l'Egypte, nous avons perdu la nationalité égyptienne. Nous avons quitté le pays avec un visa sans retour.



De gauche à droite :

Denis Charbit, Michael Grynszpan, Victor Gani, Maurice-Ruben Hayoun, Stéphanie Hodara El Bez

À retenir...

- **Les Juifs ont quitté ces pays pour fuir des situations périlleuses.**
- **Près d'un millions de juifs ont dû fuir les pays musulmans en une dizaine d'années.**
- **La destruction des juifs d'Europe et l'émigration des juifs des pays arabo-musulmans, aura provoqué la disparition des deux foyers historiques de la vie juive – le foyer ashkénaze et le foyer séfarade, l'ascension des deux centres modernes de la vie juive : les États-Unis et Israël, ainsi que d'une nouvelle forme de judaïsme européen résultant des migrations.**

Michael Grynszpan: Au VIIème siècle, la naissance de l'Islam a tout changé. Cela a commencé par une grande proximité, le monothéisme, puis très vite il y a eu un massacre de Juifs. Le statut de dhimmi était très ambigu car d'un côté les juifs étaient protégés et d'un autre ça leur donnait un statut inférieur aux musulmans. Ce statut n'est plus appliqué aujourd'hui, mais existe encore. Il fait partie intégrante de l'Islam. C'était la même chose pour les Chrétiens. L'entente cordiale entre juifs et musulmans, jusqu'à la naissance de l'Etat d'Israël est un mythe. Les problèmes entre juifs et musulmans ne sont pas nés en 1948.

Maurice-Ruben Hayon : Je renvoie aux menaces qui pesaient sur l'avenir du peuple d'Israël lorsque celui-ci ne se conformait pas à la directive divine et lorsqu'il était puni pour son inconduite. Le livre de l'Exode menace des pires sanctions et la pire des sanctions c'est effectivement l'exil et la déportation. Le poète théologien Juda Halévi a dit: « Mon cœur est en Orient alors que je me trouve, moi, au fin fond de l'Occident. » Voilà une des meilleures illustrations des souffrances provoquées par l'Exil. Cet exil n'a pas été que tragique et dramatique, il a aussi été productif, le grand philosophe allemand du 19ème siècle, Hegel, a parlé de la formidable positivité du négatif. L'exil a permis au peuple d'Israël de développer sa spiritualité.

Denis Charbit : Le bouleversement des relations entre juifs et musulmans est apparu lors de la confrontation entre le nationalisme arabe et la décolonisation. C'est à ce moment que les juifs ne sont plus tout à fait sûrs d'être entendus, souhaités et respectés. Le sionisme apparaît au moment même où la condition des juifs est précaire.

La Suisse est-elle immunisée contre la montée de l'antisémitisme en Europe?

Jean-Yves Camus: Nous constatons un grand changement avec la période des années 20 et 30. En effet, pas un seul pays d'Europe ne pratique une politique d'Etat discriminatoire à l'égard des juifs. Autrement dit, les juifs sont dans cette situation paradoxale d'être aujourd'hui davantage victime d'actes antisémites, mais d'être mieux protégé par cet Etat qui contrôle les fonctions régaliennes que sont la défense, la police et qui permet de mettre des bornes, par exemple par les normes antiracistes, et également d'agir contre les actes antisémites qui se produisent.

Frédéric Esposito: Les derniers événements nous appellent à être vigilants. Les attaques sont ciblées et il y a une volonté d'aller au contact. Lors de manifestations commémorative, nous constatons une opposition qui physiquement cherche le conflit, le contact. Ça montre un changement qui nous appelle à être attentif. Les mouvements xénophobes ont réussi à développer un discours où l'antisémitisme est resté très fort. Il faut se poser des questions d'ordre sécuritaire pour les communautés, la communauté juive en particulier, mais également la communauté musulmane.

*De gauche à droite :
Michel Dreyfus, Frédéric
Esposito, Jean-Yves Camus,
Martine Brunschwig Graf,
Alexis Favre*



Martine Brunschwig Graf: La sécurité est le produit de l'Etat et ses autorités. Lorsque l'Etat indique qu'il défend ses citoyens et qu'il défend une communauté particulièrement menacée, il envoie un double message. Il envoie un message qui traite de la sécurité proprement dite et de celle qu'il garantit à ses citoyens. Il envoie aussi un deuxième message qui est de dire que cette communauté mérite le respect, y compris dans la composante sécuritaire. Quand on parle de montée de l'antisémitisme il faut arriver à distinguer certaines choses. La montée des actes est une chose, qui peut être aussi dans la parole, on le voit aujourd'hui sur les réseaux sociaux, l'appel à la haine et la violence. On l'a vécu l'année dernière au mois de juillet lors du conflit israélo-palestinien. Le problème est de rendre les juifs de Suisse ou d'autres pays responsables d'une politique qui n'est pas nécessairement la leur. Le deuxième élément, est qu'il existe une espèce d'antisémitisme de tapis, il y a une moyenne de 10 à 15% d'antisémitisme de salon, c'est-à-dire qu'il est implanté dans la culture des gens pour lesquels la norme antiraciste n'a pas grand effet si ce n'est d'être la barrière ultime des propos tenus en public. Cela est très difficile à résorber. L'antisémitisme comme le racisme n'est pas une opinion et peut devenir un délit. Aucun pays, même la Suisse, n'est à l'abri d'un acte de violence aujourd'hui.

Michel Dreyfus: La question de l'antisémitisme se pose aussi dans les partis de gauche, même si l'antisémitisme était en France beaucoup plus défendu par la droite. Il y a toujours eu ces deux tendances: Le soutien au sionisme et le soutien au monde arabe. Indépendamment de ça, est apparu à l'extrême gauche, dans des milieux réduits, un phénomène qu'on appelle révisionniste et négationniste, qui remet en cause le génocide, qui remet en cause l'Etat d'Israël et qui sous couvert d'antisionisme pratique l'antisémitisme. On peut se demander maintenant si avec le réseau internet ça ne prend pas beaucoup plus d'importance. Je pense notamment à l'exemple de Dieudonné.



À retenir...

- **Les Juifs ont quitté ces pays pour fuir des situations périlleuses.**
- **Près d'un millions de juifs ont dû quitter les pays musulmans en une dizaine d'années.**
- **La destruction des juifs d'Europe et l'émigration des juifs des pays arabo-musulmans, aura provoqué la disparition des deux foyers historiques de la vie juive – le foyer ashkénaze et le foyer séfarade, l'ascension des deux centres modernes de la vie juive : les États-Unis et Israël, ainsi que d'une nouvelle forme de judaïsme européen résultant des migrations. la sécurité des bâtiments communautaires. la sécurité des lieux communautaires.**



Communauté juive en Suisse: défis du XXI^e siècle

Jean-Marc Brunschwig: Il est de notre devoir de s'adapter à la société. Il faut être réaliste avec ce qui se passe dans le monde. On ne peut plus vivre en vase-clos, la communication dans la société actuelle change tout. Il va falloir qu'on s'habitue à des raisonnements, des pensées et des méthodologies différentes. Autrement, peut-être que comme on France, 5% des juifs partiront en Israël chaque année, ou alors on ghettoisera les juifs par eux-mêmes. Nous sommes ici pour parler du 21^{ème} siècle et pas du 19^{ème}. La question qu'il faut se poser est de savoir comment se définira le judaïsme de demain.

Bertrand Leitenberg: Au milieu du XX^{ème} siècle il y avait environ 1000 juifs dans le canton de Neuchâtel siècle, aujourd'hui il en reste une petite centaine. La raison est d'une part économique, mais aussi les personnes de confession juive pratiquantes auront tendance à chercher une communauté plus importante. Beaucoup se trouve à Lausanne, à Genève ou en Israël. Les personnes de confession juive du canton de Neuchâtel sont moins proches de la communauté, car la pratique religieuse n'est pas aussi prioritaire.

Laurent Lugassy: A Genève, les différentes communautés juives sont bien représentées. Nous ne manquons pas de membres. Notre ligne de conduite est axée sur l'orthodoxie, c'est-à-dire le respect de la Halacka. Nous donnons des cours de Talmud et de pensées juives et espérons que les possibilités offertes donnent satisfaction à nos membres pour évoluer à la progression de notre communauté.

De gauche à droite :
Claude Nordmann, Laurent
Lugassy, Bertrand Leitenberg,
Jean-Marc Brunschwig,
Francine Brunschwig



Claude Nordmann: Le phénomène de la disparition prochaine d'une petite communauté est assez clair. La difficulté de garder un minimum de membres se fait sentir. L'attraction des grands centres, l'attraction économique pour la jeunesse de se regrouper ont pour conséquence que la jeunesse a envie de s'établir dans les grandes métropoles. L'instruction reste la base de la transmission et de la tradition, mais il est important que les jeunes soient attirés. Il est nécessaire de s'adapter aux nouvelles technologies et aux nouvelles méthodes pédagogiques.

À retenir...

- **Les différentes communautés juives de Suisse s'adapte et évolue avec la société actuelle.**
- **Transmission des traditions et des rituels du judaïsme.**
- **Affaiblissement communautaire dans certaines régions de Suisse.**

Affaire Gurlitt et la problématique de l'art spolié en Suisse

François Margolin: L'affaire Gurlitt est très controversée. Que va-t-il advenir de cette collection? C'est un symbole absolu de ce qui s'est passé à l'époque, car non seulement il y a un nombre considérable d'œuvres, mais surtout, il est pratiquement impossible que les ayants droits réels de ces œuvres ne les récupèrent un jour. Cela pose des problèmes à la fois moraux, historiques et juridiques. Ce sont souvent des ventes forcées donc il n'y a pas de preuves de spoliations. De surcroît, le droit n'est pas le même pour les collectionneurs que pour les musées.

Benno Widmer: En Suisse, il n'y a pas eu de spoliation directe de familles juives de la part de l'Etat. La thématique de l'art spolié est une thématique importante pour la Suisse. Après la guerre, la Suisse a réagi avec deux arrêtés fédéraux urgents. Il a été incité à rendre les tableaux desquelles on savait qu'il pouvait s'agir d'art spolié. Une centaine d'œuvres ont ainsi pu être restituées après la guerre. Il y aussi eu un grand silence en Suisse pendant 40 ans. La conférence de Washington a été très importante dans la lutte contre l'art spolié. Elle a édicté des principes: premièrement, il faut faire un travail de transparence et de recherche de la provenance des œuvres. Deuxièmement, un système de mécanismes étatiques a été mis en place pour soutenir ces démarches. Enfin troisièmement, il faut trouver des solutions justes en ce qui concerne la restitution.

Marc-André Renold: L'affaire Gurlitt est un cas très particulier. Le musée des beaux-arts de Berne, légataire universel de cette collection, n'est pas encore en possession des œuvres, car une des cousines de la famille Gurlitt conteste le testament. Nous sommes encore loin d'avoir vu la fin de cette histoire, il s'agit d'un cas très complexe.

« L'Agefi a suivi l'affaire Gurlitt depuis le début, par rapport au musée de Berne et à sa décision d'accepter le leg. A entendre les intervenants, je me suis rendu compte que cette collection ne comprenait pas seulement des œuvres acquises de musées allemands, et qui auraient peut-être été détruites autrement, mais également des pièces issues de circonstances bien plus difficiles à déterminer. »

François Schaller, Rédacteur en Chef et modérateur du débat Affaire Gurlitt et la problématique de l'art spolié en Suisse

De gauche à droite :
Marc-André Renold, François Margolin, Benno Widmer, François Schaller



À retenir...

• **En matière de restitution, le musée se trouve obligé de se plier aux principes de Washington.**

• **Le musée des Beaux-Arts de Berne est confronté à des questions, tant juridiques qu'éthiques.**

• **L'affaire Gurlitt pourrait permettre de donner un nouvel essor aux questionnements liées aux biens spoliés. Des initiatives voient le jour et visent le renforcement des recherches de provenance.**

La déclaration *Nostra Aetate*: 50 ans après

Cardinal Barbarin: Depuis que je suis archevêque de Lyon, un dialogue commun a été mis en place pour les jeunes générations, afin de parler de la transmission des relations judéo-chrétiennes. La première page de la bible est commune aux juifs et aux chrétiens. C'est une vérité qui va traverser tous les siècles et toutes les cultures. C'est la parole de Dieu, la parole de vérité. Le peuple Juif est le peuple de Dieu. Ce peuple est une révélation pour toutes les nations. Il est un instrument de la miséricorde de Dieu pour toutes les nations. Mais tout ça le dépasse un peu. Il est un serviteur de l'universalité dans sa singularité. Pour nous les Chrétiens, chaque chose doit être faite selon le tout et Jésus est le sauveur du monde. Il y a une singularité universelle pour les juifs et pour les chrétiens, pas pour les mêmes raisons, mais c'est un point que nous avons en commun.

Marc Raphaël Guedj: La fraternité des coeurs et la fraternité spirituelle nous permettent d'aborder la dogmatique sous un angle nouveau et nous permettent de ne pas nous durcir réciproquement dans nos dogmes. La fraternité n'est pas que le fruit du dialogue, elle est en amont du dialogue. On marche ensemble vers une espérance commune, main dans la main, malgré nos différences et en les assumant.

Moché Lewin: Il existe une grande proximité entre les juifs et les catholiques. Ces relations ne sont pas arrivées uniquement avec *Nostra Aetate*, il ne suffit pas de promulguer un texte, il a fallu du temps. Il faut bâtir et construire. Aujourd'hui il existe un plus grand rapprochement pour défendre ses valeurs judéo-chrétiennes, mais elles existaient avant.

Silvano Maria Tomasi: Du point de vue du Saint siège, le rapprochement entre chrétiens et juifs est apparu après le concile Vatican II. Ce document a créé un changement. Il y a eu des rencontres entre les Papes et les différentes organisations juives, des visites en Terre sainte et des déclarations qui ont changé les mentalités. Ce n'est pas simplement symbolique, tout ça établit et crée des amitiés. Il y aussi eu des changements dans la liturgie et dans la théologie justifiés par cette nouvelle mentalité. Cela va continuer à renforcer les relations entre chrétiens et juifs.

De gauche à droite :
Marc Raphaël Guedj, Philippe
Barbarin, Moché Lewin, Silvano
Maria-Tomasi, Michel Kocher



À retenir...

- **Le dialogue favorise une rencontre de vérité qui met fin à l'intolérance réciproque.**
- **La fraternité spirituelle entre les juifs et les chrétiens se traduit pour l'Eglise par une lutte contre l'antisémitisme qui est également une lutte universelle contre le racisme et la discrimination.**
- **Depuis la déclaration *Nostra Aetate*, l'Eglise catholique s'engage toujours plus dans le dialogue interreligieux.**
- **La communauté juive œuvre quotidiennement pour une meilleure compréhension réciproque en soutenant des actions sociales communes dans la recherche de valeurs partagées.**
- **Une dynamique nouvelle orientée vers les jeunes générations est nécessaire.**



39-45: la Suisse terre d'asile

Ruth Fivaz Silbermann: Quel a été l'afflux des réfugiés juifs en Suisse pendant ces années sombres? Il y a eu deux politiques suisses: une d'immigration très négative et une politique d'urgence moins bien connue en 1942. On parle uniquement de la fermeture des frontières. Or à cette époque, la frontière a été pratiquement rouverte à l'ouest de la Suisse. Puis il y a eu cette fameuse ouverture conditionnelle avec des critères de tolérance. Cela a permis à environ 12 700 juifs d'entrer en Suisse.

Sabine Simkovich-Dreyfus: Avant les débats sur les fonds en déshérence et les travaux de la commission Bergier, on enseignait essentiellement que la Suisse était entourée de pays ennemis. On la représentait comme un pays qui ne pouvait pas faire autrement que ce qu'elle a fait et ne pouvait pas laisser entrer trop d'étrangers. Le rôle de la Commission Bergier a poussé la Suisse à faire son auto-examination. Sans vouloir la diaboliser, la Suisse porte une certaine responsabilité. Durant la Seconde guerre mondiale, les organisations juives devaient gérer l'afflux et le financement des réfugiés juifs. Elles se posaient la question de savoir dans quelle mesure, il fallait collaborer avec les autorités suisses.

Yves Laplace: Oltramar était le leader fasciste de l'union nationale, le fondateur de ce parti fasciste dès la fin des années 20. Dans les années 30 jusqu'à 15 à 20% des genevois ont voté pour son parti fasciste, il était Conseiller national. Il animait aussi le cabaret

radiophonique antisémite « les juifs contre la France » sur radio Paris, sous un pseudonyme qu'on n'invente pas, celui de Charles Dieudonné. Il avait eu un autre pseudonyme, celui de Soral.

Marc Perrenoud: En 1938, ce ne sont pas les allemands qui ont demandé un signe distinctif sur le passeport des juifs allemands, mais les suisses. La Suisse voulait se prévenir contre ce qu'on appelait la surpopulation étrangère ou l'enjuivement du pays. L'importance de la complexité de l'antisémitisme dans l'histoire suisse a été au cœur des recherches de la Commission Bergier.

À retenir...

- **Le rapport Bergier fait cas d'école. La commission ouvre la réflexion sur des sujets tels que les responsabilités individuelle et collective, la culpabilité et l'humanité.**
- **Il faut multiplier les activités pédagogiques et les projets innovants qui permettent de sensibiliser les élèves, mais aussi les enseignants.**
- **La recherche doit continuer mais il faut aussi la transmettre. Il n'existe pas de vérité unique et officielle. Il y a un devoir de lutte contre l'amnésie.**

De gauche à droite :
Marc Perrenoud, Sabine Simkovich Dreyfus, Yves Laplace, Ruth Fivaz Silbermann, Patrick Vallérian



Racisme et antisémitisme en milieu scolaire suisse: quelles réalités?

Johanne Gurfinkel: La Suisse à cette particularité, et aucun canton n'y échappe, de ne disposer d'aucun élément de recensement public d'actes antisémites. Il n'y a pas de questionnements, d'analyses ou de recherches. Nous ne connaissons pas les chiffres. On parle régulièrement de la libéralisation de la parole antisémite. Il y a aussi la libéralisation de la parole de l'enseignant qui se trouve dans des difficultés parfois extrêmement complexes. On a des cas d'enfants entre 7 et 10 ans qui reprennent toute cette propagande de Dieudonné dans les cours d'écoles, sans que les enseignants soient préparés pour réagir. On doit adapter des programmes de sensibilisation. Mais nous ne voulons pas faire ce travail, ni le voir. C'est la réalité, il faut le dire et arrêter de dire que tout va bien. Il faut analyser et apporter des solutions concrètes. Dieudonné est un problème dans les écoles. Il a banalisé le propos antisémite. Des élèves ne comprennent plus ce qui est de l'ordre du propos antisémite grave qui porte atteinte à l'intégrité des juifs. Dieudonné ou Soral sont les porte-voix d'un nouvel antisémitisme qu'on ne veut pas voir et je crains que l'école n'anticipe pas sur ce phénomène. Nous sommes concernés, les solutions existent et il faut absolument les appliquer.

À retenir...

• La CICAD souhaite mettre en place des activités de formations riches et adaptées aux besoins des étudiants et des professeurs pour aborder la question du racisme.

• La CICAD a pour projet de réaliser une enquête auprès d'élèves et d'enseignants pour évaluer la situation du racisme et de la discrimination dans les écoles. Une étude qui permettra de proposer des programmes de sensibilisation adaptées aux problématiques actuelles.

De gauche à droite :
Marc-André Renold,
François Margolin, Benno
Widmer, François Schaller,
Benno Widmer, François
Schaller



Lionel Baier: Faut-il dénoncer les actions antisémites? Nous n'avons de statistiques, ni de chiffres. Dans une population de gens qui ont entre 20 et 25 ans, il ne semble pas si choquant de faire une remarque antisémite. On se l'autorise alors qu'on ne s'autorise pas à faire des remarques racistes. C'est devenu presque une mode de faire une réflexion antisémite. Peut-être parce qu'il n'existe pas de rapport frontale qui dénonce les actes antisémites. La CICAD trouve de nouveaux canaux pour parler de l'antisémitisme et c'est remarquable.

Nathalie Fontanet: La Suisse traite des cas antisémites au niveau des différentes directions générales de l'enseignement. Certains cas antisémites ne sont pas dénoncés car il sont parfois banalisés ou pas considérés comme suffisamment importants. Il est capital d'éduquer les enfants. A Genève, l'école est laïque, le fait religieux n'est pas enseigné. Beaucoup d'enfant ne savent pas ce que c'est être juif. La chance qu'à notre société c'est de pouvoir éduquer ces enfants pour qu'ils ne deviennent pas intolérants et irrespectueux des différences. L'Etat tente de le faire, mais en effet il y a beaucoup de choses à améliorer.

Olivier Maradan: Il y a trop peu de prises de parole en Suisse. On attend des maîtres de classes qu'ils règlent la situation, or il n'est pas certain qu'un chef d'établissement doive ou veuille l'annoncer à sa direction générale. En effet, on fait souvent tout pour éviter de créer un conflit auprès des parents. Pour toutes sortes de situations, c'est systématiquement la responsabilité de l'établissement scolaire, bien que nous n'ayons aucune visibilité transversale, aucun chiffre. Dès le moment que le sujet d'antisémitisme est abordé, on appartient à un certain parti, cependant il faudrait se sentir assez libre de telles pressions. Il y a trop souvent un malaise quand il s'agit d'antisémitisme. Pour le racisme, il n'y a pas cette espèce d'étiquette qu'on colle à la peau des gens. Je me pose la question de savoir si c'est plus si moderne que ça de se poser la question de l'antisémitisme. Je trouve que c'est souvent aux personnes qui sont ni de confession juives, ni de cultures juives de parler d'antisémitisme, pour bien montrer que cela concerne tout le monde. Ce n'est pas que l'affaire des juifs. C'est aussi mon affaire en tant que non-juif.

Laurent Vité: Nous avons un plan d'étude qu'on appelle transversale, c'est-à-dire qui ne touche pas un domaine disciplinaire particulier, mais vise les valeurs essentielles, les aspects de bien vivre ensemble et de respect de l'autre. Il n'existe effectivement pas d'éducation contre l'antisémitisme comme il existe des programmes contre le racisme. Il est difficile d'être enseignant, car l'école devient assez rapidement le lieu de toutes les préventions. Il faut éduquer les enfants à la prise de recul par rapport à ce qu'ils voient également à l'extérieur. Je prends l'exemple de Charlie hebdo. Les enfants sont exposés à des images à la télévision et on ne leur explique rien ensuite. L'école peut et doit faire ce travail de suivi, mais elle ne peut certainement pas le faire toute seule non plus. Les enfants peuvent être au centre d'un conflit de loyauté. Il peut se trouver entre deux adultes, deux références, diamétralement opposées et paradoxales. Je ne sais pas encore comment l'enfant peut gérer ce type de situation. Les enfants se trouvent parfois dans un conflit de loyauté, c'est malheureusement une réalité.



L'humour juif: rire pour ne pas pleurer

Alain Oppenheim: L'humour permet de voir le monde autour de nous d'une manière différente, de se poser des questions et peut-être de se remettre en question. Sa fonction est aussi d'être dans l'opposition et la contestation. L'humour est une valeur, une pratique universelle. C'est tout d'abord une mise à distance des malheurs du monde ou des malheurs individuels selon les époques. C'est un moyen de dire des choses qu'il est difficile de faire entendre pour des raisons de situations politiques ou de situations dans une conjoncture historique. Il existe une spécificité de l'humour Juif qui est lié au récit transmis par le Talmud.

Popeck: Demandez-moi si je suis juif et je vous répondrai : ça dépend c'est pour quoi faire? Mon humour est né de la tragédie, personne ne le sait pas. S'il y a bien quelque chose que j'ai chassé de toutes mes apparitions, c'était et il faut bien le reconnaître, le mot « juif ». Je me suis toujours adresser à tout le monde. Je n'ai pas voulu culpabiliser qui que ce soit et je ne permettrais à personne de me faire le moindre reproche.

Philippe Cohen: Lorsque j'annonce un spectacle sur ma page Facebook, j'ai 45 j'aime, lorsque j'annonce que je serai au Salon du livre du livre afin de participer à une table ronde sur l'humour juif pour la CICAD, c'est le silence total, le grand malaise. Ce n'est pas de l'antisémitisme, mais c'est un signal, la question dérange. Le sujet rend les gens mal à l'aise et ce n'est pas normal, il faut dédramatiser tout cela.

« J'ai dit OUI spontanément ! Sans consulter mon agenda. Peut-être parce que je suis un enfant de l'immigration. L'aversion des discriminations est dans mon ADN. Peut-être parce que depuis toujours je fréquente des amis juifs. Sûrement parce que j'ai déjà collaboré avec Johanne que j'apprécie. Le débat ? Roboratif pour le cœur et l'esprit ! » **George Pop**, Auteur et scénariste de bandes dessinées et modérateur du débat L'humour juif: rire pour ne pas pleurer

De gauche à droite :
Rav Mendel Pevzner,
Izhak Dayan, François
Garaï, Marianne Gani



À retenir...

- **L'humour juif permet de se remettre en question. Il est une émanation du principe qui découle de la religion juive; de continuellement réinterpréter les textes fondateurs du judaïsme.**
- **L'humour juif est décalée, satirique et parodique.**
- **L'expression « humour juif » désigne généralement l'autodérision.**
- **L'humour juif est l'invention d'une communauté face aux tragédies de son histoire. C'est un outil de lutte contre l'injustice.**



La CICAD tient à adresser toute sa gratitude aux mécènes et donateurs dont l'indispensable soutien a permis l'organisation de cet événement, ainsi qu'à ceux qui ont souhaité rester anonymes:



Les diverses facettes du judaïsme

François Garai : L'une des raisons de l'apparition du judaïsme libéral au début du 19eme siècle a été la confrontation des idées de l'époque qui sont apparues avec la philosophie des Lumières et avec l'importance que l'on accordait à la décision individuelle, le libre arbitre. Le judaïsme a évolué, d'abord patriarchale, il se manifestait à l'intérieur d'une famille. A l'époque de Moïse, il s'est exprimé à travers un comportement sacrificiel. Enfin, avec les destructions du Temple de Jérusalem, il est devenu le judaïsme de type rabbinique. C'est-à-dire fondé sur les trois axes: la Torah, la terre d'Israël, et le peuple d'Israël. Dans le judaïsme libéral, il existe la conception d'une réalisation qui progresse et qui se développe. Puisqu'elle s'est développé dans le passé, il n'est pas interdit de penser qu'elle puisse le faire aujourd'hui. Le judaïsme libéral considère que le mode de fer peut être repensé aujourd'hui sans que les fondamentaux et les textes essentiels soient remis en question.

Rav Mendel Pevzner: Nos actes ont-ils une valeur particulière si nous ne connaissons pas la signification de ce que nous faisons? La réponse est positive. Le respect de la pratique des commandements est indispensable. Le mouvement hassidim encourage la connaissance et met en valeur la personne qui peut être ignorante et ne comprend pas les raisons pour lesquelles elle fait les choses. Chaque acte bon a une immense portée devant l'Eternel. Les actes ont une valeur singulière lorsque nous agissons avec sincérité.

Izhak Dayan : L'acte dans le judaïsme éveille les sentiments. Rien ne m'a jamais empêché dans ma progression sociale, rabbinique et scientifique. La science ne va pas à l'encontre de la Torah. En tant que juif orthodoxe du type halakhique, la religion juive de m'empêche pas de gravir la route vers le progrès, au contraire, on assiste à une coopération extraordinaire aujourd'hui entre le monde de la halakha et le monde de la technologie. C'est aussi la force de la Torah.

« N'ayant jamais eu l'occasion d'intervenir en tant que modératrice, j'ai été très intéressée par cette proposition que j'ai accepté avec enthousiasme. Cet exercice s'est révélé fort intéressant, compte tenu du sujet et de la personnalité des intervenants et le public a, me semble-t-il, apprécié cette rencontre. » **Marianne Gani**, membre du Comité CICAD, ancienne co-présidente de la CILV, modératrice du débat les diverses facettes du judaïsme.

À retenir...

• **Les Juifs entretiennent avec la tradition et la pratique religieuse, un rapport d'une grande diversité, à l'image du judaïsme lui-même.**

• **Le Judaïsme est caractérisé par un ensemble de croyances et de rites, un patrimoine religieux, culturel et social. Inséparablement lié à l'histoire d'un peuple, le Judaïsme a été façonné autant par la parole de Dieu transmise par ses prophètes et ses guides spirituels, que par les bouleversements qui ont fait son histoire.**

De gauche à droite :
Rav Mendel Pevzner, Izhak Dayan, François Garai, Marianne Gani

La CICAD tient à adresser toute sa gratitude aux mécènes et donateurs dont l'indispensable soutien a permis l'organisation de cet événement ainsi qu'à ceux qui ont souhaité rester anonymes:



La dédiabolisation du Nazisme: quand Hitler devient mainstream

James Carr: Je crois qu'Hitler est perçu très différemment aux Etats-Unis. Parler d'Hitler ouvertement est mieux accepté. Son image est utilisée plus librement. La responsabilité du comédien est de ridiculiser le pouvoir aux mains de dictateurs et de remettre ce pouvoir en question. Il est très dangereux de représenter Hitler comme quelqu'un de surnaturel, car finalement c'est ce qu'il voulait. Il ne faut pas le qualifier de démon ou d'être suprême.

François Delpia: J'attends beaucoup de la publication d'éditions sérieuses de « Mein Kampf » l'an prochain. Tout le monde sait qu'Hitler était fou et qu'il est responsable d'un des plus grands génocides de notre histoire. Il faut étudier l'histoire, connaître Hitler, le lire et le comprendre. Cet homme a été l'un des plus influent, l'un des plus dangereux, l'un de ceux qui a le plus façonné le monde dans lequel nous vivons. Il faut se rendre compte de tout ce qui n'existerait pas s'il n'avait pas déclenché la Seconde guerre mondiale, à commencer par l'hyperpuissance américaine. Il faut comprendre la concentration de poison qu'a représenté Hitler. Prenons l'exemple la colonisation, les colonisateurs sont des racistes qui prétendent civiliser les sauvages. Hitler assimile l'idéologie colonialiste avec une grande logique. Les races supérieures ont le droit de dominer, de réduire en esclavage et de massacer les races inférieures à leur convenance puisqu'ils sont supérieurs. Il le prend directement dans l'idéologie coloniale et le pousse à l'extrême. Pour arrêter de banaliser Hitler il faut montrer cet aspect qui est complètement absurde.

Archana Kumar: Comprendre la manière dont le nazisme est représenté est un droit essentiel. Notre intention est de nous moquer d'Hitler en tant que personne. La raison pour laquelle nous traitons de personnages si négatifs en les ridiculisant est un moyen de les discréditer. Cela réduit le pouvoir qu'il exerçait.

Pascal Vandenberghé: Il y a de vrais dangers dit de transmission d'idéologies néfastes avec le négationnisme. C'est déplorable de voir l'utilisation de l'image d'Hitler. L'année prochaine « Mein Kampf » tombera dans le domaine public. Je suis pour la dédiabolisation. Je pense que le meilleur moyen de comprendre et de lutter contre, c'est aussi d'accéder au texte. Il faut des éditions avec un accompagnement de critiques et des traductions propres et refaite. Si ridiculiser l'image d'Hitler servirait à ridiculiser son idéologie ça serait très bien, mais je n'en suis pas persuadé. Utiliser l'image d'Hitler n'est pas le sujet de l'antisémitisme. Avec Hitler, l'antisémitisme de l'exclusion est devenu un antisémitisme de l'anéantissement. Il y a aujourd'hui de vrais risques et on le voit dans la recrudescence de l'antisémitisme. Je ne suis pas certain que l'antisémite d'aujourd'hui ait besoin de lire « Mein Kampf » ou d'admirer Hitler pour haïr les juifs. Pas plus qu'il est nécessaire à certains musulmans de lire le Coran pour devenir des djihadistes. Il faut dissocier les deux, il y a une nouvelle manipulation aujourd'hui de l'image du Juif qui a changé. L'antisémitisme de l'anéantissement est maintenant focalisé sur l'Etat d'Israël.

De gauche à droite :
François Delpia, Lauren
Rose (traductrice), James
Carr, Archana Kumar, Carole
Kittner (traductrice), Pascal
Vandenberghé, Irma Danon



À retenir...

• **En 2016, « Mein Kampf » tombera dans le domaine public. Pour contrer d'éventuelles dérives, plusieurs maisons d'éditions ont annoncé qu'elles publieront le texte assorti d'un appareil critique rédigé par des historiens dans un but pédagogique.**

• **La question se pose de savoir si la dédiabolisation du nazisme ou d'Hitler n'entraînent pas une banalisation de la Shoah.**

La norme pénale contre le racisme est-elle une entrave à la liberté d'expression?

De gauche à droite :
Gerhard Fiolka, Joëlle Fiss,
Philippe Kenel, Yves de
Matteis, Alain Bruno Lévy,
Claude-Alain Voillet

Alain Bruno Levy: L'action en justice pour lutter contre toutes formes d'antisémitisme, de racisme ou de quelques discriminations que ce soit, passe en dernier lieu par la justice. Non seulement les difficultés de l'application sont très grandes, mais même lorsque les conditions d'une application de la norme sont remplies, la sanction vient très tard. Le mal étant déjà fait, il faut tenter de combattre beaucoup plus en amont et c'est la raison pour laquelle nous aussi, à la CICAD, dénonçons tous les actes d'antisémitisme dans un rapport annuel. Nous rapportons et intervenons, notamment dans toutes les actions pédagogiques que nous menons. Notre politique est de déposer plainte que dans les cas avérés d'antisémitisme. C'est plus le côté prévention que le côté sanction qui est important dans cette norme. Son effet préventif est plus important que pour les autres normes pénales. La norme réprime les actes les plus graves de discrimination raciale, je ne pense pas qu'elle limite la liberté d'expression. Elle est la seule norme pénale qui a fait l'objet d'un référendum du peuple.

Gerhard Fiolka: La dignité humaine est la capacité à vivre avec tous, les mêmes droits que tous les hommes dans une société humaine. En tant que pénaliste, c'est difficile de distinguer la répression de l'effet préventif d'une norme. Je ne suis pas sûr de croire en son effet dissuasif, j'ai des doutes sur cette idée, elle ne me paraît pas réaliste. Ce que le droit pénal accompli n'est qu'une réaction symbolique à un comportement qui va contre des règles. Il est difficile de distinguer l'effet instrumental de l'effet symbolique. Malgré tout, cette norme me paraît importante même si il est difficile de mesurer son efficacité. Ce qui compte ce sont les valeurs qu'elle protège dans notre société.

Philippe Kenel: Comment savoir si nous devons faire appel à la justice? Lorsque nous ne sommes pas certains de gagner, nous préférons ne pas déposer plainte pour tout d'abord, ne pas surcharger la justice, mais aussi car il est facile de nous reprocher de vouloir faire de la publicité au cas. La liberté d'expression est devenue l'argument de ceux qui sont opposés contre une société libre. Le problème de société est plus large que le problème de liberté d'expression. Le fait que cette norme soit une valeur protégée par le droit pénal lui donne de l'importance et démontre à quel point cette valeur est fondamentale pour notre société. La supprimer voudrait dire qu'on libéralise et qu'on renonce à défendre une valeur que l'on avait décidé de protéger. Cette norme évite de banaliser.

Yves de Matteis: L'apport le plus important de l'article 261 bis est probablement son aspect dissuasif. La loi ne résout pas le problème, en revanche elle est utile pour son côté dissuasif. Concernant la liberté d'expression, il n'existe quasiment aucun concept qui n'a pas ses exceptions en Suisse aujourd'hui. Grâce à cette norme, la Suisse a pu signer la convention internationale contre toutes les formes de discrimination raciale.



À retenir...

• *L'antisémitisme n'est pas une opinion, mais un délit.*

• *Tout propos, et plus particulièrement les propos racistes et discriminatoires, ne peuvent se justifier au nom de la liberté d'expression. Il existe un faux-débat quand on parle d'antisémitisme ou de racisme.*

• *Le nouveau code de procédure pénale ne permet pas aux associations de se porter partie civile, empêchant des actions soutenues contre l'antisémitisme. Une réforme devrait être initiée par nos parlementaires.*

Les effets de cette norme ont permis par exemple de promouvoir dans tout le pays des centres d'écoute pour les victimes de racisme et d'antisémitisme. Le simple fait d'écouter une victime du racisme avec tout le pouvoir que peut conférer une telle loi est très fort symboliquement pour la victime. Rien que pour cette raison, cette loi, tout l'appareil qu'elle a permis de mettre sur pied est essentiel pour la défense de victimes de racisme. Elle est simplement essentielle pour leur dignité, ainsi que la perception que les victimes ont d'elles même. L'article 8 de la Constitution suisse établit l'égalité des droits indépendamment de la religion, ce sont les valeurs de notre pays qui font qu'il faudrait réprimer les actes antisémites.

Claude-Alain Voiblet: Pour l'UDC, ce qui est dérangeant c'est surtout l'effet politique de cette norme. Il ne faut pas que l'utilisation de cette loi devienne un outil politique pour limiter les débats, car ce n'est pas acceptable. Mais il y a un constat tout de même réjouissant: les débats auxquels je participe sont pour la plupart libres sans contraintes. Je ne dis donc pas qu'il y a régulièrement des abus dans le monde politique par rapport à cette norme pénale.

Joëlle Fiss: Mon point de référence est le droit international. L'intention de la parole est très importante. Personne n'a le droit d'inciter à la haine. Je considère que la norme pénale est le dernier recours. Il est très difficile de pouvoir justifier une telle poursuite en cas d'action antisémite. J'ai des doutes sur son efficacité pour lutter contre la discrimination. Je m'interroge sur l'efficacité de la loi.

« A l'heure où des milieux de tous bords tentent de remettre en cause au nom d'idéologies plus ou moins « douteuses » la pertinence de l'article 261bis de notre code pénal, la question de sa cohabitation avec la liberté d'expression posée par la CICAD est bien moins anodine qu'il n'y paraît. Même si les réponses des participants exprimaient des points de vue différents, tous ont insisté sur la vertu plus préventive que répressive de cet article ainsi que sur l'utilisation très « restrictive » qu'en font les tribunaux afin de ne limiter la liberté d'expression que dans les cas les plus extrêmes. » **Ron Aufseesser**, Ancien membre du Comité CICAD et modérateur du débat La norme pénale contre le racisme est-elle une entrave à la liberté d'expression?



Pédagogie

Prévenir, conseiller et agir sont les mots d'ordre de notre association, notamment dans le domaine éducatif. Avec l'objectif d'éveiller et de sensibiliser un large public aux sujets relatifs tant à la discrimination qu'à l'intolérance, les ateliers de dessin et le conte ont été l'opportunité d'appréhender de manière différente les préjugés. Le respect de la diversité étant l'une des valeurs fondamentales que notre association s'efforce de transmettre.

«L'éducation est essentielle pour lutter contre l'ensemble des préjugés» et je crois que s'adresser aux jeunes avec des moyens de communication qui sont les leurs est probablement une garantie de succès pour la mission que nous voulons remplir. Nous voulons dialoguer avec le public»

Alain Bruno Levy, président de la CICAD

«L'éducation est essentielle pour lutter contre l'ensemble des préjugés»



Christopher et Philippe Baumann, Dessinateurs

Les ateliers de dessin

Deux des dessinateurs de l'album de BD « PréJugés – histoire de l'antisémitisme à travers les âges », Christopher et Philippe Baumann ont aidé les jeunes de 10 à 17 ans à l'élaboration d'un scénario et d'un dessin pour déconstruire les préjugés discriminatoires. Une activité ludique associant réflexion et création qui a remporté un franc succès tout en démontrant son utilité comme l'explique Mark Elikan, enseignant au Gymnase de Beau-lieu à Lausanne, venu avec une de ses classes : « Il est urgent de s'intéresser aux préjugés. Cela exige un travail à long terme, un travail de longue haleine. Cela demande de lutter contre l'intolérance. Mes élèves âgés de 15 à 16 ans sont choqués par la situation au Proche-Orient. Je tente de les sensibiliser à la haine d'Israël. On ne peut pas délégitimer un Etat de cette manière. Le travail de la CICAD est essentiel. Il faut expliquer les problèmes engendrés par l'exclusion et le racisme. J'encouragerais mes collègues à venir participer aux ateliers de dessins organisées par la CICAD lors des prochaines éditions. » « Philippe Baumann et moi avons préparé une planche de bande dessinée à moitié remplie que les participants devaient compléter par leur texte et leur dessin. Cette année, nous avons placé le thème autour des préjugés afin que les participants réagissent en direct sur les problèmes d'intégration de toutes sortes. Nous avons récolté plus de trois cent dessins, avec très souvent de très beaux témoignages. Nous avons passé cinq jours très agréables à lire les conclusions positives des participants ainsi que leurs dessins. Certains professeurs étant même surpris de l'application de leur classe à cet événement. Pour certains élèves, les conclusions étaient évidentes, avec parfois une forme de colère face



à l'absurdité des préjugés. Pour d'autres, l'exercice étaient plus périlleux car ils n'avaient pas de notions de préjugés, c'était un concept qui leur était étranger. Quelques élèves ont eu une réaction d'empathie lorsqu'ils se mettaient en scène et s'imaginaient dans la situation d'une personne jugée pour sa différence » Christopher, dessinateur



DESIGNER POUR VAINCRE LES PRÉJUGÉS ANTHROPIQUES



Conte

Le temps d'une après-midi, les plus petits sont venus écouter sur le stand des contes traditionnels qui abordent les thèmes de la différence et la connaissance de l'Autre. Une activité pour les plus jeunes qui a rencontré un franc succès.

Illustration d'un conte interprété...

Un jour, une fleur rouge apparut au milieu d'un champ de pissenlits.

Les fleurs jaunes lui demandèrent:

*- De quelle espèce es-tu ?
- Quel est ton nom ?
- Es-tu un coquelicot ou une tulipe ?
Mais la fleur rouge ne répondit pas.
« Et si elle était dangereuse ? » pensèrent les fleurs jaunes.*

*« Elle va peut-être nous jeter un mauvais sort ! »
Elles décidèrent de ne plus lui adresser la parole.
Mais cela ne les empêchait pas de la surveiller du coin de l'œil.*

*Quand le printemps arriva, les abeilles, intriguées par cette fleur si rouge, vinrent toutes les butiner.
Les pissenlits en devinrent verts de jalousie.
Alors ils lui donnèrent des coups violents pour qu'elle parte.*

Ils mentaient en riant:

*- Je ne l'ai pas fait exprès !
- C'est le vent qui m'a poussé.*

La fleur rouge leur demanda soudain :

*- Pourquoi me détestez-vous tant ?
Que vous ai-je donc fait ?
- On ne veut pas de toi ici !*

*- On ne sait pas qui tu es !
- On ne sait pas d'où tu viens !*

La fleur rouge s'indigna :

- Comme vous j'ai froid la nuit et chaud le jour. Et même si nous n'avons pas la même couleur, je suis comme vous, nourrie par la même terre.

- On ne t'aime pas parce que tu nous vole nos abeilles !

- Oui tu nous prends notre travail.

- Et tu pollues notre bon miel de pissenlits !

*Les pissenlits finirent par ignorer la fleur rouge.
Les abeilles, leur curiosité passée, retournèrent elles aussi butiner les fleurs jaunes.*

Un jour, un pissenlit s'approcha de la pauvre fleur rouge abandonnée.

- Pourquoi me parles-tu si gentiment ?

S'étonna-t-elle ?

- Parce que tu me plais. Tu es différente de toutes les autres fleurs.

L'année suivante, on vit apparaître quatre fleurs orange dans le champ de pissenlits.

Et quelques années plus tard, le champ était devenu tout bariolé.

Des fleurs oranges côtoyaient des fleurs jaunes et rouges, jouaient et plaisantaient ensemble.

Et elles ne trouvaient rien de bizarre à cela.

« La fleur qui dérange »
d'Elsa Devernois

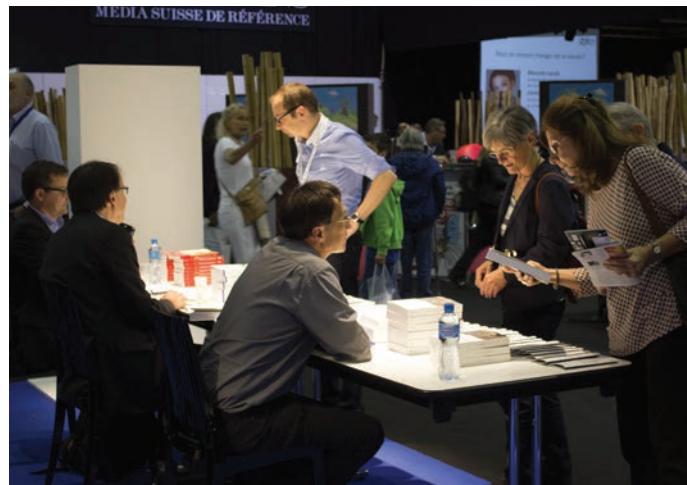
La librairie

Avec plus de 120 titres disponibles sur l'espace librairie, la CICAD par sa sélection d'ouvrages de qualité a répondu aux attentes des lecteurs.

L'espace librairie a sans aucun doute été l'un des temps forts de cette rencontre avec le public. Des séances de dédicaces ont également été proposées lors de toute la durée du Salon.



Dédicace de Herbert Herz



Dédicace de Patrick Valléian, Marc Perrenoud et Yves Laplace

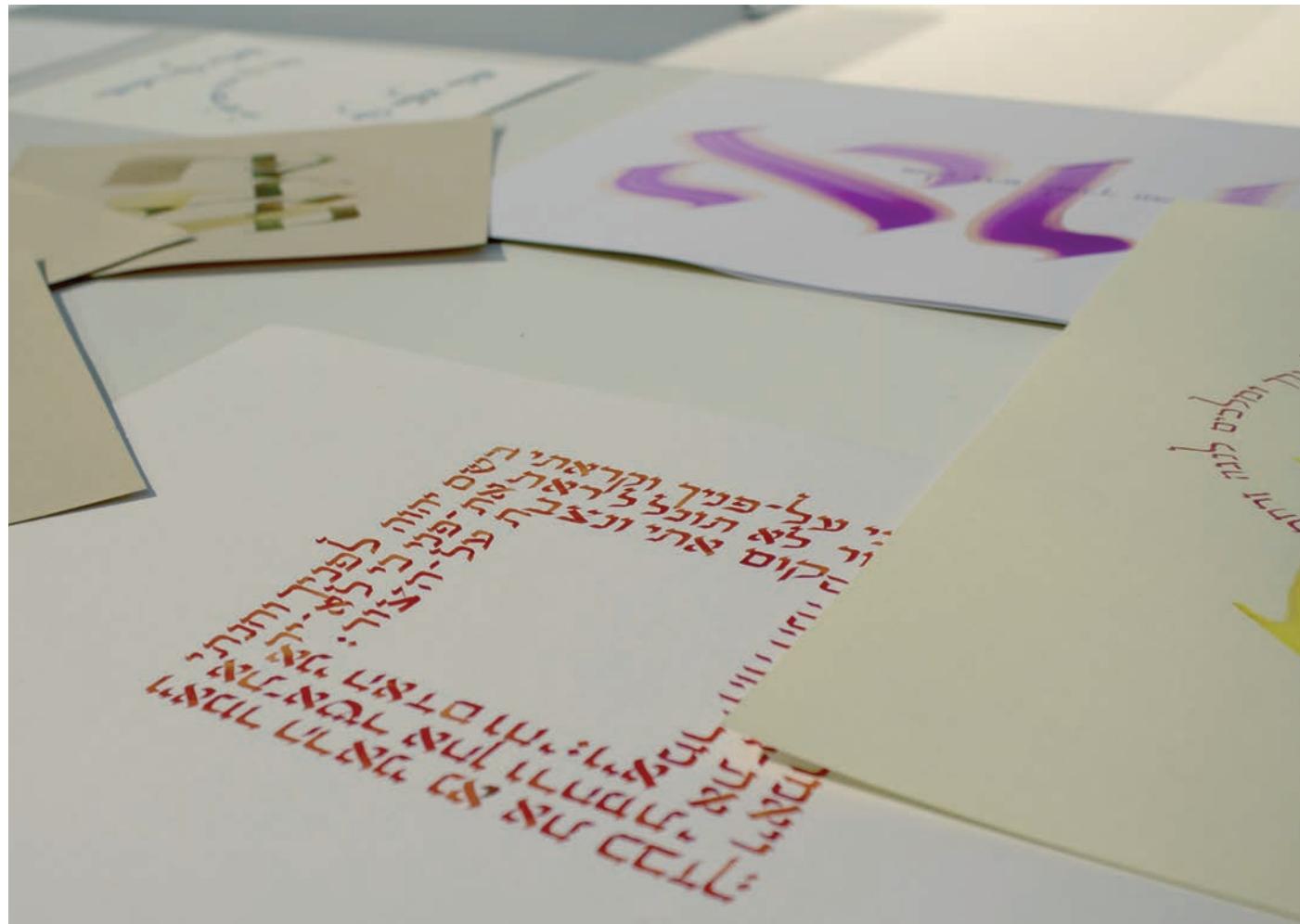


Cultures juives

Ateliers de calligraphie

Des ateliers et des démonstrations de calligraphie hébraïque animés par Shinta S. Zenker ont été proposés tous les matins afin de faire découvrir l'alphabet hébraïque, tant par sa dimension graphique unique que par le sens profond de ses lettres. Les participants munis de leurs plumes se sont essayés avec plaisir à cet art ancestral.

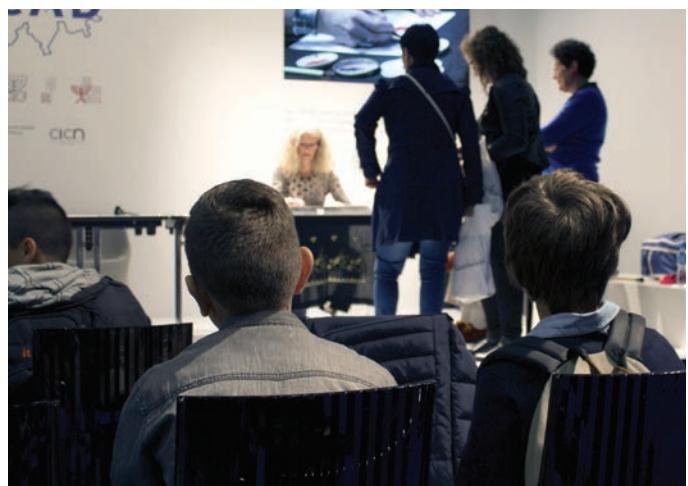
«Je suis ravie de soutenir la CICAD. Il est essentiel de parler du respect des différences, de la reconnaissance des valeurs essentiels et de la liberté que comportent les règles et le respect de l'autre. L'atteinte à la liberté de l'autre est une atteinte à soi-même. Bravo pour votre travail, c'est merveilleux». **Shinta S. Zenker**







Michèle et Michel Jemelin, Calligraphes





Shinta S. Zenker, Peintre-calligraphe



Ateliers culinaires

Loin d'être un simple cours de cuisine ou une activité de dégustation, chaque jour l'atelier culinaire a été l'occasion de découvrir les caractéristiques d'une région et des traditions des fêtes juives: cuisine sépharade, indienne, ashkénaze du nord de la France à la Russie en passant par les Etats-Unis. Pendant cinq jours les visiteurs ont dégusté les plats réalisés sur place à l'heure du déjeuner. Une activité qui a connu un franc succès et a permis de passer outre les préjugés comme l'explique Karin Rivollet, animatrice de ces ateliers. « Si les tables rondes permettent au public d'échanger avec des spécialistes de tel

ou tel domaine, les présentations culinaires, elles, vont à la rencontre du grand public qui ne connaît que peu de chose, voire rien du judaïsme. Ces démonstrations culinaires odorantes, décontractées, réalisées en dialogue complice entre deux présentateurs ont permis de sensibiliser les spectateurs avec les habitudes quotidiennes et celles liées aux fêtes traditionnelles d'une population juive souvent méconnue. Goûter, partager une recette, permet d'approcher l'autre de manière simple, de le rendre abordable et de dépasser les préjugés. »



Laurent Selvi et Karin Rivollet



Interviews

Des intervenants conquis



« J'aimerais beaucoup aller à l'encontre des élèves dans les écoles ou les universités. Il faut absolument parler du problème qu'est l'antisémitisme, aussi pour dédramatiser ces questions. Les thématiques du judaïsme et du sionisme créent des tensions. Il faut pouvoir en parler avec plus de facilité. »

Philippe Cohen
Auteur, comédien,
metteur en scène



« Ce n'est pas parce qu'un Etat est laïc que la société est laïque. Si sous prétexte d'être laïc, la religion n'existe plus, alors la société française fait le contraire de ce à quoi elle s'engage lorsqu'elle dit garantir le libre exercice de tous les cultes. On voit qu'il y a une difficulté sociale aujourd'hui, il subsiste un fond de vieux laïcisme contre les catholiques, il y a les horreurs de la Shoah et la peur de l'islam. Cette dernière est incompréhensible car c'est une religion qui doit être respectée. La laïcité n'est pas très bien située. Qu'un Etat soit laïc est une bonne chose, mais il doit être au service de la société. J'ai comme critère de toujours accepter les invitations qui feront avancer la paix sociale. Une invitation comme celle de la CICAD, je ne peux pas refuser. »

Philippe Barbarin
Cardinal de Lyon,
Primat des Gaules



« Le travail de la CICAD est très important, sa présence au Salon du livre permet au public de montrer ce qu'est la religion juive, qui sont ces juifs suisses. Je serai à nouveau présente l'année prochaine si l'on m'invite. »

Martine Brunschwig Graf
Présidente de la Commission
Fédérale contre le Racisme
(CFR)



« Les tables rondes sont passionnantes puisque il y a un échange d'opinions. Certaines personnes vivent dans l'angoisse continue par rapport à leur religion. La CICAD joue un rôle essentiel, il y a beaucoup de travail à accomplir, un travail de mémoire à faire. Il faut absolument aller à la rencontre des gens pour que certains faits dramatiques de notre histoire ne se reproduise plus. »

Roger Golay
Président du MCG,
Conseiller national (GE)



« Chacun peut apporter une pierre dans la lutte contre les phénomènes de haine sur internet. La CICAD au Salon du livre est une fabuleuse idée à transposer en France. Le format est original, il est essentiel de partager avec la société, dans son ensemble. Il ne faut pas rester entre nous, mais se mêler à la Cité. J'espère que cet événement sensibilisera du monde. »

Sacha Reingewirtz
Président de l'Union des
étudiants juifs de France
(UEJF)



« Il faut adapter de nouvelles lois pour faire face à la recrudescence de l'antisémitisme. Les lois d'aujourd'hui sont inadéquates pour le monde d'internet. Je fais un appel au peuple Suisse, il faut annoncer au SCOCl si vous êtes témoin d'actes antisémites. Nous ne sommes pas en mesure de tout voir. »

Tobias Bolliger
Suppléant du chef du service
national de coordination
de la lutte contre la criminalité
sur internet (SCOCl)



« Il est impératif de maintenir ce devoir de mémoire. »

Yves de Matteis
Député Les Verts
(Canton de Genève)



«La CICAD met en avant certaines lacunes législatives. Je suis inquiet de voir les attaques que subit la norme pénale antiraciste en Suisse et l'essor de mouvement d'extrême droite aussi bien en Suisse, que dans le monde. La vigilance est de mise. Il est important de lutter contre la banalisation. Heureusement, que des associations le font avec autant d'engagement que la CICAD. Les individus ont l'impression qu'en Suisse, l'antisémitisme n'est pas un véritable problème. Or il suffit de se pencher sur les réseaux sociaux pour voir que ce n'est pas le cas.»

Jean-Christophe Schwaab
Conseiller national socialiste
(Canton de Vaud)



«La CICAD doit être le plus visible possible.»

Ruth Fivaz Silbermann
historienne, chercheuse pour le compte du fonds national suisse de recherche



«La CICAD fait du Salon du livre et de la presse, un Salon des idées.»

Pascal Vandenberghe
Directeur général Payot



«Les tables rondes sont l'occasion de confronter ses idées et d'approfondir la réflexion. Je ne peux qu'être d'accord avec votre programme. J'espère sincèrement que vous convaincrez beaucoup de gens à vos idées»

Michel Dreyfus
Directeur de recherche
au CNRS



«Je trouve remarquable votre participation et votre présence. Vous êtes les seuls à aborder de cette manière la question du travail de Mémoire.»

David Bonny
Président du Grand Conseil
du Canton de Fribourg PS



«La meilleure chose à faire lorsqu'on veut combattre l'antisémitisme c'est d'œuvrer et d'éradiquer les préjugés existants.»

Moché Lewin
Directeur exécutif
de la Conférence
des rabbins européens



«La question de l'éducation passe par la littérature, la vraie école de la vie c'est les livres. L'école nous apprend à vivre en lisant. La CICAD doit être présente à plein d'endroits où on ne l'attend pas. Le Salon permet à des gens de tomber par hasard sur la CICAD.»

Lionel Baier
Réalisateur



«Il n'y a pas une seule façon d'aborder l'antisémitisme, l'islamophobie et d'autres formes de racisme. Il n'y a pas une seule vérité, mais différents points de vue qui doivent être entendus le plus largement possible.»

Emmanuel Deonna
Co-président du Cercle
Martin Buber



«J'ai parfois l'impression que le monde ne changera pas. Un jour Scott Fitzgerald a dit « Il faudrait comprendre que les choses sont sans espoir et être pourtant décidé à les changer ». Cela concerne beaucoup les Juifs, surtout Israël.»

Popeck
Humoriste



«La présence de différentes cultures au Salon du livre est nécessaire. Je suis impressionné par la richesse et la qualité du programme de la CICAD.»

Benno Widmer
Chef du Bureau de l'art
spolié de l'Office Fédéral
de la Culture

«Nous constatons que nous sommes tous d'accord concernant les valeurs essentielles. La place de la CICAD au Salon est indispensable. Félicitations et bravo.»

Philippe Kenel
Avocat, Président
de la LICRA Suisse

Le comité d'organisation

«La CICAD est présente au Salon du livre pour la deuxième année, désirant ainsi continuer à inscrire son action dans une approche toujours plus moderne de la lutte contre l'antisémitisme. Comme acteur incontournable, elle entend lutter et dénoncer toute forme d'antisémitisme ou de discrimination qui se manifeste souvent par des paroles ou des écrits, voire des actes violents. L'ignorance est trop souvent la source des idées reçues et conduit à l'exclusion de toute différence, source d'enrichissement d'une société. La CICAD entend sensibiliser, informer et éveiller les consciences pour assurer un mieux vivre ensemble en donnant accès de manière conviviale à toutes les facettes du judaïsme. La CICAD organise des débats sur des thèmes tels que la liberté d'expression et le racisme, ainsi que des activités pédagogiques et culinaires. Les plus jeunes ont la possibilité de participer à des ateliers de dessin, forme d'expression destinée à lutter contre les préjugés, notamment en utilisant la bande dessinée. Une librairie est à disposition du public pour permettre de découvrir des livres sur la culture, l'histoire, la pensée et même l'humour juif. Notre association espère accueillir un grand public pour lui faire partager sa vision d'une société démocratique et ouverte, respectueuse de toutes les différences»

Alain Bruno Levy
Président de la CICAD



«Nous avons considérablement augmenté l'offre pour le public pour l'édition 2015. L'expérience de l'année précédente nous a permis de proposer un certain nombre de thématiques qui nous sont chères pour permettre au public de découvrir et de comprendre véritablement ce sur quoi la CICAD s'engage. Les participants de l'ensemble des tables rondes, plus de 80, ont constitué un panel exceptionnel. Notre participation a démontré que nous étions des acteurs aussi de la Cité, des partenaires actifs, sur l'éducation, sur la culture, mais toujours dans un esprit d'ouverture, de sensibilisation et d'une meilleure connaissance de l'Autre. Nous avons véritablement appris à travailler en faveur des valeurs de tolérance, de lutte contre la discrimination. Concernant l'activité du point de vue purement pédagogique et éducative, l'offre a été améliorée en partenariat avec les dessinateurs de BD. La réponse des enfants a été à la hauteur de nos attentes. Forte mobilisation, nos murs en témoignent. Les enfants eux aussi apportent leur contribution à la lutte contre les préjugés. Ils l'ont prouvé avec pertinence, ainsi qu'avec finesse, par leurs dessins. Ils sont comme les adultes, des partenaires avec lesquelles il faut travailler. Ils nous ont aidés et ils nous aideront encore dans notre démarche. L'offre de la CICAD est unique, nous sommes une organisation qui représente les communautés juives et la famille s'agrandit. Le projet du Salon du livre est une idée porteuse. Il faut aller à la rencontre du public et je l'espère déconstruire des préjugés. C'est une idée, non sans fierté, qui inspire des partenaires partout en Europe»



Johanne Gurfinkel
Secrétaire général

«Le Salon du livre et la CICAD, une vraie complicité ! Notre société sera demain ce que nous avons voulu en faire, alors éduquons-la ! Il est dès lors de notre responsabilité d'aider par l'éducation, la discussion, la lecture, le dessin mais aussi par la culture (gustative aussi) et ainsi partager pendant quelques jours sur le stand de la CICAD. C'est en anticipant et en étant engagés que l'on peut protéger nos valeurs, celles de notre société. La CICAD, à travers ses programmes scolaires et de formation pour les enseignants, ses livres, ses mémos, ses bandes dessinées, ses travaux en collaboration avec la presse et les médias, cherche à faire partager ses valeurs afin qu'en Suisse Romande, notre société soit orientée sur le respect de l'autre, de ses origines, de ses valeurs religieuses ou culturelles. Le succès de 2014, première présence de la CICAD au Salon du livre, nous a convaincus qu'il fallait poursuivre le travail entamé ! A nouveau, des intervenants participent à de multiples tables rondes, des enfants peuvent comprendre le sens des dessins avec nos nombreux dessinateurs, et tout le monde peut partager autour de nos dégustations culinaires ! La CICAD est ouverte sur l'extérieur et cherche à informer, éveiller et sensibiliser le public sur les valeurs que notre société doit préserver!»

Jean-Marc Brunschwig
Co-président du Comité d'organisation



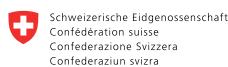
«La CICAD participe pour la seconde fois au Salon du Livre et de la Presse de Genève. La CICAD trouve un prolongement naturel à son action en étant présente au cœur de ce salon, utilisant le langage commun de la culture, de la connaissance et de la réflexion. Un acteur incontournable de la vie locale, en contact avec la population pour présenter la richesse et l'importance de son action. La 1ère édition a remporté un vif succès et, fort de cette expérience, nous nous retrouvons à nouveau dans ce projet ambitieux avec le désir d'aller encore plus loin et encore plus efficacement dans notre entreprise de pédagogie, de partage et de lutte contre les préjugés. De nombreux débats sont proposés au public, sur toute une série de thèmes qui nous préoccupent. Un atelier jeunesse permet tous les jours à des jeunes d'apprendre à reconnaître et à lutter contre les préjugés. Un atelier de cuisine juive quotidien permet également de favoriser l'échange culturel et la connaissance au travers de ce vecteur universel qu'est la cuisine. Les plus jeunes sont également à l'honneur grâce à un conte qui leur sera interprété et à un goûter qui leur sera réservé. Enfin, comme l'année dernière, une librairie permet de proposer à la vente toute une série d'ouvrages, ainsi que de permettre de rencontrer certains auteurs. La présence de la CICAD au Salon du Livre c'est porter la lutte contre l'antisémitisme sur le terrain de la proximité avec la diversité de la population romande, par le dialogue, l'échange, la culture et la pédagogie»



Laurent Selvi
Co-président du Comité d'organisation

REMERCIEMENTS & COMITÉ

La CICAD tient à adresser toute sa gratitude aux mécènes et donateurs dont l'indispensable soutien a permis l'organisation de cet événement:



Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat général SG-DFI
Service de lutte contre le racisme SLR

Fondation Privée Genevoise

Ainsi qu'à ceux qui ont souhaité rester anonymes. La réalisation de ce projet n'aurait pu se faire sans partenaires. La CICAD remercie l'ensemble des intervenants, orateurs, modérateurs qui se sont mobilisés pour cet événement exceptionnel.

La CICAD, c'est l'engagement au quotidien d'un comité et d'une équipe de professionnels. La CICAD (Coordination Intercommunautaire Contre l'Antisémitisme et la Diffamation) est une association reconnue d'intérêt public fondée en 1991 qui représente les communautés juives de Suisse dans la lutte contre l'antisémitisme sous toutes ses formes et la préservation de la mémoire de la Shoah. Afin de réaliser ses objectifs, la CICAD mène une action continue de prévention, d'éducation et de dialogue.

LE COMITÉ

Maître Alain Bruno LEVY,
Président

Monsieur Victor GANI,
Vice-président

Monsieur Maurice EPHRATI,
Trésorier

Monsieur Elie BERNHEIM,

Monsieur Marc BERREBI,
PJLS (Plateforme des Juifs
Libéraux de Suisse)

Monsieur Jean-Marc
BRUNSCHWIG,

Monsieur Roger CHARTIEL,
CIG (Communauté Israélite
de Genève)

Monsieur Paul COHEN-DUMANI,

Monsieur Alexander DEMBITZ,
Président de la CILG-GIL
(Communauté Israélite Libérale de
Genève)

Monsieur Pierre EZRI,
Président d'honneur de la CILV,
Vice-président du Comité central
de la FSCI

Madame Marianne GANI,
CILV (Communauté Israélite de
Lausanne et du canton de Vaud)

Maître Philippe A. GRUMBACH,
ancien Président de la CICAD
Monsieur Thierry HALFF,

Maître Lionel HALPERIN,

Monsieur Bertrand LEITENBERG,
Président de la CIN (Communauté
Israélite du canton de Neuchâtel à
la Chaux-de-Fonds)

Monsieur Claude NORDMANN,
Président de la CIF (Communauté
Israélite de Fribourg)

Madame Nicole POËLL,
Présidente de la PJLS (Plate-forme
des Juifs Libéraux de Suisse)

Monsieur Laurent SELVI,

Maître Sabine
SIMKHOVITCH-DREYFUS,
Vice-présidente de la FSCI
(Fédération Suisse des Commu-
nautés Israélites),

Monsieur Alain SCHAUDER,
Président de la CILV (Communauté
Israélite de Lausanne et du canton
de Vaud)

Monsieur Emile SPIERER,

Monsieur Raphaël YARISAL,
CILG-GIL (Communauté Juive
Libérale de Genève)

PROFESSIONNELS AU SERVICE DE LA CICAD

Monsieur Johanne GURFINKIEL,
Secrétaire général

Madame Lauren ADLER,
Chargée de projets et relations
donateurs

Madame Olivia ALFONSO,
Chargée de projets

Madame Danielle BENARROCH,
Assistante du Secrétaire général

Madame Audrey LANDI,
Chargée de communication

Madame Lauren ROSE,
Analyste et Chargée de projets



Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation
Tél: +41 22 321 48 78 - Fax: +41 22 321 55 28 - cicad@cicad.ch - www.cicad.ch

©CICAD 2015